



Réunion du 7 juillet 2021 Présentation du « plan santé au travail »

Le 29 juin le secrétariat général nous a annoncé l'enterrement du Plan d'action ministériel de prévention des risques psycho-sociaux (PAM RPS) et dans le même temps nous a convoqué à une réunion ce jour sur le « plan santé au travail » (PST).

Quelques mots d'abord sur ce plan. Il fait suite à un projet émanant d'Édouard PHILIPPE en 2019. Le secrétariat général a lancé des travaux internes fin 2019 (sans participation des syndicats). Des réunions est issu un bilan orienté sur trois axes qui nous a été présenté ce jour à savoir :

- * les actions de promotion de la santé individuelle
- * la santé et la qualité de vie au travail
- * le développement de la médecine préventive et des équipes pluridisciplinaires

Ceci étant dit, ce plan relève un certain nombre de problématiques avec lesquelles nous sommes évidemment en accord, s'agissant notamment des moyens de la médecine de prévention.

Sur le reste, le plan enfonce des portes ouvertes sur des thématiques que nous soulevons depuis des années en CHSCTM. De plus, nous avons affaire à une version très appauvrie du PAM RPS sur plusieurs aspects. L'axe 1 interroge notamment au vue de son axe uniquement orienté sur la santé individuelle (sport, alimentation...). Pas un mot sur les conditions de travail, le manque de moyens, l'impact de nos réformes sur nos services...

Ce plan arrive alors que de nombreux problèmes que nous rencontrons au quotidien viennent des politiques publiques, alors qu'on nous casse les statuts des agents de la Fonction publique et qu'au quotidien le problème des agents et des magistrats de notre ministère c'est d'essayer de rendre une justice digne de ce nom alors que leurs conditions de travail sont dégradées. Pour nous, ce sont les travailleuses et travailleurs qui sont les mieux placés pour parler de leur travail.

Une prochaine réunion est programmée en octobre sur ce plan. Nous attendons de voir la suite...

Vos représentants au CHSCTM